

la motion au moins jusqu'à demain, afin que nous puissions l'étudier; à mon avis, ce délai ne peut nuire sérieusement au travail du comité des divorces, ni retarder longtemps ses délibérations.

Avant l'adoption de la motion, je propose, si le Sénat y consent, que la motion concernant la composition des comités soit retirée pour être étudiée demain.

Son Honneur le Président suppléant: Si c'est le désir de la Chambre de retirer la motion et de la rayer du compte rendu, c'est parfait; mais pour le moment, on ne peut continuer la discussion.

L'honorable M. Robertson: Avec l'assentiment du Sénat, puis-je dire quelques mots?

En ma qualité de leader du Gouvernement au Sénat, j'ai une large part de responsabilité en ce qui concerne cette façon de procéder. En présentant ma motion, j'ai expliqué les mesures prises antérieurement et j'ai demandé l'approbation unanime de la Chambre. J'ai pris note des objections qu'on a soulevées et, si jamais j'ai à présenter de nouveau un rapport de ce genre, je ferai en sorte que l'avis réglementaire soit donné. Dans le cas présent, un retard nuirait quelque peu au travail des comités.

L'honorable M. Roebuck: Je retire mon objection.

Le très honorable M. Mackenzie: J'en fais autant.

L'honorable M. Roebuck: Je ne veux créer aucun embarras, mais je crois que les objections qu'on a soulevées servent une fin utile, car cette manière de procéder ne doit pas constituer un précédent.

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, vous plaît-il d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

MESSAGE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, avec votre permission, je propose:

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers présents au Bureau, pour l'informer que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Blais, David, Fallis, Gershaw, Gouin, Jones, Lambert, Léger, MacLennan, McDonald, Vien et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite bibliothèque.

La motion est adoptée.

COMITÉ MIXTE DES TRAVAUX D'IMPRESSION

MESSAGE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, avec votre assentiment, je propose:

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers présents au Bureau, pour l'informer que les honorables sénateurs Beaubien, Blais, Bouffard, Comeau, Davies, Dennis, Euler, Fallis, Lacasse, Moraud, Mullins, Nicol, St-Père, Sinclair, Stevenson, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

La motion est adoptée.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

MESSAGE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, avec votre assentiment, je propose:

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers présents au Bureau, pour l'informer que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien, Fallis, Haig, Howard, McLean et Sinclair ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

La motion est adoptée.

LE NAUFRAGE DE LA "MARIE BRENDA"

HÉROÏSME DE MARINS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable J. J. Kinley: Avant que nous passions à l'ordre du jour, qu'on me permette de porter à l'attention de la Chambre les gestes héroïques de deux marins de la Nouvelle-Écosse. Le compte rendu du *Journal d'Ottawa*, édition du matin, est ainsi rédigé:

Le capitaine d'un navire en détresse sauve
la vie de sept marins

Antigonish (N.-É.), 1er fév. (PC).—Pendant que les vagues déferlaient sur son petit chalutier, le capitaine Land Lace, un câble attaché à la ceinture, gagnait la côte à la nage, permettant ainsi aux sept marins de son équipage d'atteindre la terre ferme.

Le chalutier *Marie Brenda*, jaugeant 29 tonnes, de Lunenburg (N.-É.), ayant chassé sur son ancre la nuit dernière, s'échoua sur un récif, au large du phare d'Isaac's-Harbour, à environ 15 milles au nord de la ville précitée, dans la partie septentrionale de la Nouvelle-Écosse.

Une aveuglante tempête de neige s'abattit, la nuit dernière sur la Nouvelle-Écosse. Par mesure de prudence, le chalutier mouilla l'ancre au large d'Isaac's-Harbour. Sous la poussée des vents violents et des vagues, le navire ayant chassé sur son ancre s'échoua sur un récif à peu de distance du phare.